

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 17. — Cl. 3.

N° 944.720



Perfectionnement aux viseurs photographiques.

M. LUCIEN-JULES-ÉMILE-ANDRÉ DODIN résidant en France (Vendée).

Demandé le 4 avril 1947, à 15^h 4^m, à Paris.
Délivré le 8 novembre 1948. — Publié le 13 avril 1949.

Il est connu d'utiliser comme viseur, en particulier dans les appareils photographiques, un dispositif constitué par une lunette de Galilée inversée, dans lequel la lentille divergente sert d'objectif et la lentille convergente sert d'oculaire.

Le demandeur a constaté qu'une amélioration permettant d'augmenter le champ et le grossissement de l'ensemble du viseur peut être obtenue en substituant à l'oculaire simple ordinaire un doublet constitué par un élément convergent (vers l'objectif) et un élément divergent (vers l'œil). On peut ainsi donner à l'élément convergent une puissance très grande pour obtenir un grossissement important, l'élément divergent étant chargé de ramener l'image virtuelle à bonne distance de vision.

Un tel oculaire pourra être composé d'une lentille convergente suivie d'une lentille divergente mais il est possible d'en réduire le prix de revient en le construisant d'une seule pièce sous la forme d'un ménisque convexe à sa face antérieure et concave à sa face postérieure.

Un tel dispositif est montré schématiquement

à la figure unique annexée, dans laquelle :

L'objectif 1 est un élément rectangulaire, central, d'une lentille divergente, biconcave par exemple, 2 est l'oculaire, composé de la partie 30 centrale d'une lentille convergente dont la face 3 est convexe vers l'objectif 1 et dont la surface de sortie 4 est concave vers l'œil de l'observateur, cette portion centrale de ménisque étant co-axiale avec l'objectif 1 pourra 35 être limitée à sa partie utile par une surface latérale conique 5 pour en limiter les dimensions. La marche de deux rayons lumineux issus d'un des points visés est schématisée en 6 et 7. L'œil sera placé en 8.

RÉSUMÉ.

Viseur photographique du type lunette de Galilée inversée, caractérisé par le fait que la face de sortie de l'oculaire convergent est constituée par un dioptré divergent.

LUCIEN-JULES-ÉMILE-ANDRÉ DODIN.

Par procuration :
P. REGIMBEAU.





